

Pays Loudunais

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS



**Chères Loudunaises,
chers Loudunais,**

Depuis son approbation en juillet 2022, le projet de territoire est mis en œuvre par chacun des vice-présidents dans leur domaine de compétence.

Grâce à l'implication de tous les élus du territoire et au soutien de nos partenaires institutionnels, de nombreux travaux et études sont en cours avec pour objectifs : renforcer l'offre de services publics aux habitants et développer l'attractivité du Pays Loudunais.

Des projets d'aménagement urbain, de développement économique et touristique, de nouvelles politiques à l'échelle du territoire comme la lecture publique répondent à l'ambition affichée de reconquête ; reconquête de la ruralité et de ses ressources, de l'image et de la fierté locale, de la ville-centre et de ses attributs.

Nous menons également des actions ambitieuses et nécessaires à l'évolution des services aux habitants en matière de gestion des déchets ménagers et de transitions énergétiques.

Cette dynamique de projets prouve que le Loudunais ne manque pas d'atouts. Alors, soyons conscients de nos richesses et fiers de notre territoire.

Je vous invite à découvrir toute l'actualité communautaire à travers cette édition de notre journal.

Bonne lecture.

Joël DAZAS,

Président de la Communauté
de communes du Pays Loudunais

Festival du Livre Jeunesse 2023

p. 8



Fabien Öckto Lambert
à la rencontre des élèves
de l'école des Trois-Moutiers

> SOMMAIRE

| | | | |
|---------------------------|------|------------------------|-------|
| VIE DU TERRITOIRE | p. 2 | EAUX DE VIENNE | p. 7 |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | p. 3 | CULTURE | p. 8 |
| SANTÉ | p. 4 | DÉCHETS MÉNAGERS | p. 9 |
| DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | p. 6 | TOURISME | p. 10 |
| | | PATRIMOINE | p. 11 |
| | | SERVICE PETITE ENFANCE | p. 12 |
| | | ENFANCE-JEUNESSE | p. 12 |

> THOUARSAIS-LOUDUNAIS : un contrat commun de développement et de transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine

C'est à Curçay-sur-Dive, le 26 avril dernier, après une visite du pont de la reine Blanche et du canal de la Dive que Laurence Rouède (*vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations*), Emmanuel Charré (*conseiller régional, élu de territoire Thouarsais-Loudunais*), Bernard Paineau (*président de la Communauté de communes du Thouarsais*) et Joël Dazas (*président de la Communauté de communes du Pays Loudunais*) ont signé le contrat de développement et de transitions Thouarsais-Loudunais 2023-2025.



Ce contrat est le fruit d'un dialogue centré sur une stratégie territoriale partagée par les signataires. Il vise à l'accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité pour la période 2023-2025 et s'organise autour de 3 axes :

- ⇒ **Développer l'attractivité du territoire de manière durable et équilibrée ;**
- ⇒ **Valoriser le bien vivre sur tout le territoire : faire de la ruralité un atout ;**
- ⇒ **Développer la transition écologique de manière équilibrée sur tout le territoire.**

Cette contractualisation encourage une dynamique territoriale performante :

- La poursuite du travail commun engagé de longue date entre les 2 territoires Loudunais et Thouarsais,
- Le partage d'enjeux en matière de développement économique, de transition environnementale, d'attractivité, d'emploi...
- Le soutien financier régional des actions en lien avec les objectifs de la Nouvelle-Aquitaine et de l'ingénierie des territoires,

- Le travail de dialogue et de concertation : les acteurs socio-économiques, les associations et les partenaires institutionnels des 2 territoires sont associés à cette contractualisation.

Des projets loudunais sont déjà identifiés : Requalification de l'îlot Chauveau à Loudun (*commerce et logements*) ; Pépinière d'entreprises ; Plan des potentiels agricoles, agronomiques et biodiversité et enjeux de renaturation ; Étude de positionnement touristique durable de la Dive.

> LES PRIORITÉS DES BUDGETS 2023

Le Conseil communautaire a approuvé le 4 avril dernier les budgets prévisionnels 2023 de la Communauté de communes. 3 priorités se dégagent :

Le développement économique par le lancement des études de programmation pour la réalisation d'une pépinière d'entreprises. Ce projet permettra d'accompagner l'installation de jeunes entreprises en proposant une offre modulable et adaptable (*nouveaux ateliers relais, création d'espaces mutualisés telles que salle de formation, réunion, co-working...*).

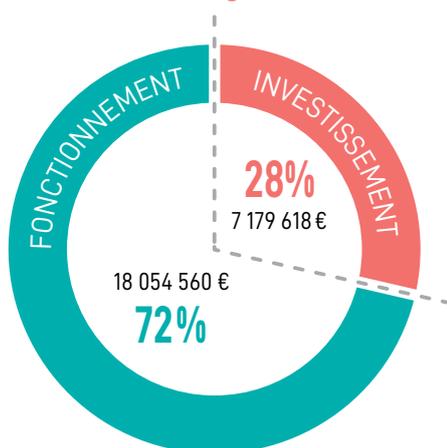
Les transitions écologiques et énergétiques avec :

- ⇒ la rénovation du Téléport 6, bâtiment accueillant des activités tertiaires et le siège de la Communauté de communes ;
- ⇒ les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la tarification incitative du service des déchets dans l'objectif d'inciter à la réduction de la production de déchets.

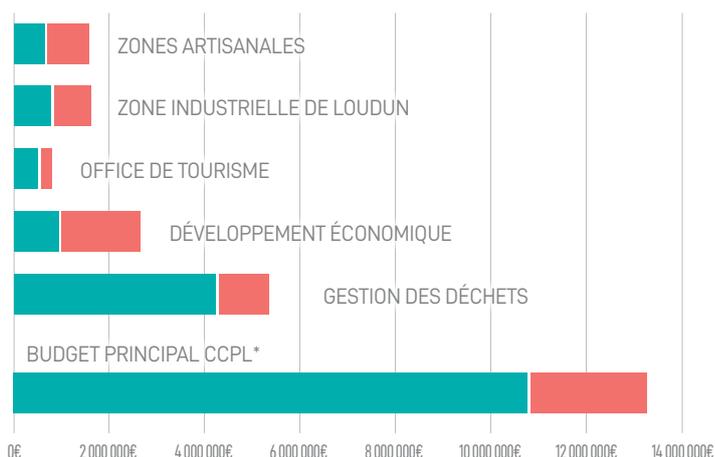
Le développement touristique avec :

- ⇒ une formalisation des axes de valorisation et de développement touristique (*par le biais d'une étude*) en identifiant les principaux sites d'intérêt touristique dans le but d'accompagner la mise en tourisme des sites publics comme privés ;
- ⇒ le lancement, en partenariat avec les territoires du Thouarsais et du Saumurois, des études de programmation pour l'aménagement touristique de la Dive.

L'ensemble des budgets (hors lotissements)



Répartition par budgets (hors lotissements)



> SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LOUDUN (ORT)

Aboutissement d'une année de travail, la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Loudun a été signée le 21 mars 2023 en présence de M. le Préfet de la Vienne.

Elle fixe le cadre et les financements de la stratégie de revitalisation du centre-ville pour les 5 années à venir autour de **deux orientations** principales : « Loudun, centre-ville habité » et « Loudun, place marchande et touristique ».



14 actions doivent permettre d'atteindre l'objectif de revitalisation en agissant sur la qualité des espaces publics, la requalification d'îlots dégradés, la remise sur le marché d'une offre de logement de qualité et le maintien de la dynamique commerciale.

Une convention annexe d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain doit être signée dans les prochaines semaines pour formaliser les aides directes à la rénovation des logements privés dans le périmètre du centre-ville de Loudun.

Opération de rénovation de l'habitat du centre-ville de Loudun

Le dossier est mis à la consultation du public du 12 juin au 13 juillet sur le site internet de la ville et de la Communauté de communes.

Des réunions d'information et un service dédié pour accompagner vos projets de rénovation de logement seront mis en place à l'automne.

> SENTIER NATURE : découvrez Beaumont au cœur de la forêt alluviale de Scévollès

C'est une boucle de promenade d'une longueur de 1880 mètres, ouverte au public, accessible aux personnes à mobilité réduite. Le sentier met en valeur les inventaires et les connaissances biologiques de cette zone humide forestière.

Au cœur du bois de Beaumont-Scévollès, le site est bordé par le cours d'eau « La Briande » et traversé par une pièce d'eau du XVII^e siècle qui lui donne un cachet paysager remarquable.



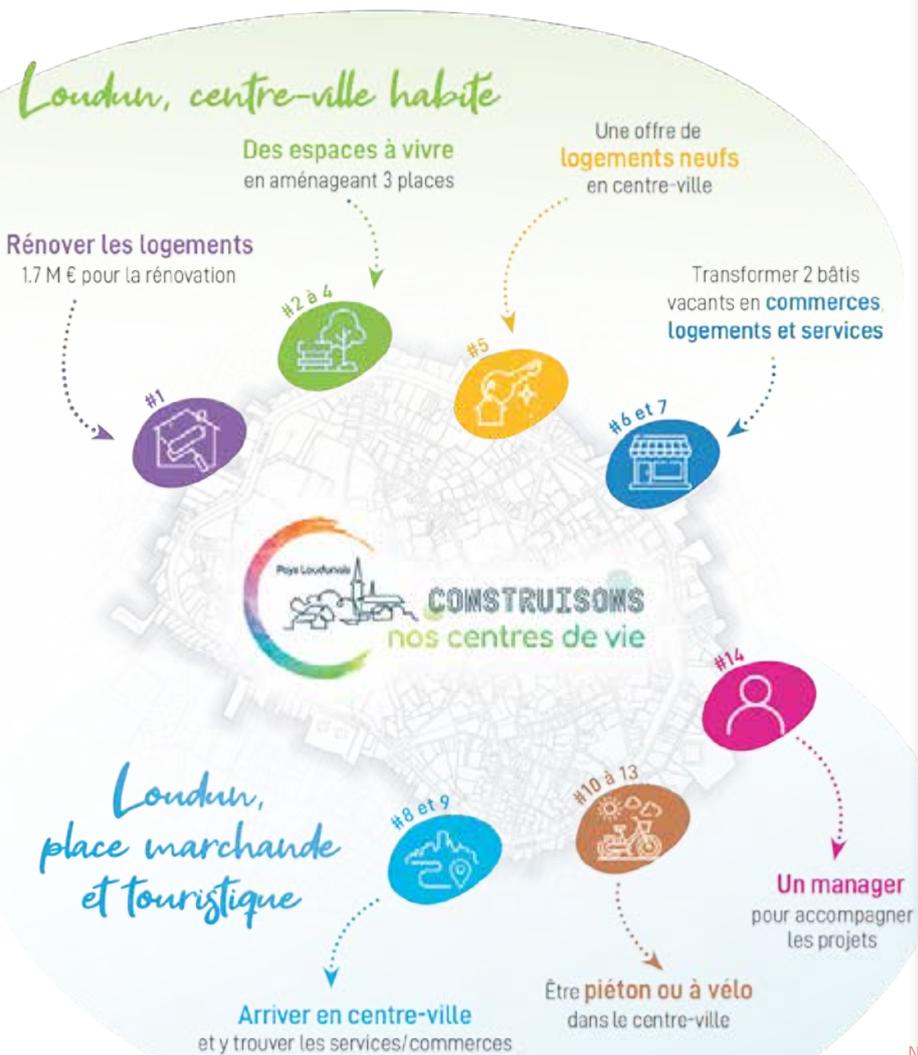
Cette forêt alluviale découpée par de petits canaux offre une grande richesse biologique : faune et flore des sous-bois, sources artésiennes bordées d'arbres remarquables. Le chêne pédonculé y côtoie le frêne, le tilleul des bois et l'aulne avec des sujets centenaires. Vous croiserez peut-être la grenouille rousse « agile » ou, si vous êtes chanceux, le papillon « grand collier argenté » ou encore le rapace « Circaète Jean-le-Blanc ».

Classé Espace Naturel Sensible, le site est sous la gestion déléguée au Département de la Vienne, avec une convention commune avec l'Office National des Forêts et la Communauté de communes du Pays Loudunais.

> CET ÉTÉ, LES ANIMATIONS

Le Département propose tout un programme d'animations ludiques et interprétatives : rallye, jeux, recherches naturalistes...

- 12 juillet à 14h : rallye en famille
- 18 juillet à 10h : découverte faune-flore
- 25 juillet à 20h30 : nature au crépuscule



Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais.
Directeur de la publication : Joël DAZAS Rédaction : CCPL/SR.
Conception graphique : CCPL/L.S. Crédits photos : CCPL sauf mention contraire.
Impression : MEGATOR Naintré (86) - Tirage : 14 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.
Distribution : Mairies du Pays Loudunais et MédiaPost (Loudun & Rossay).
Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Communauté de communes du Pays Loudunais
2 rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004 - 86201 LOUDUN Cedex
Tél. 05 49 22 54 02 - Fax 05 49 22 99 77 - contact@pays-loudunais.fr
www.pays-loudunais.fr

Ne jetez pas ce document sur la voie publique,
mais déposez-le dans un point recyclage papier.



> RÉNOVER EN PAYS LOUDUNAIS

Un projet de rénovation pour habiter, louer ou investir ? Contactez nos conseillers agréés « accompagnateur rénov » et labellisé France Rénov' au 05 49 22 54 02.

Cet été, venez rencontrer directement les conseillers sur les marchés :

- ⇒ Mardi 23 mai marché de Loudun
- ⇒ Jeudi 22 juin marché de Moncontour
- ⇒ Mardi 11 juillet marché de Loudun

Conseils neutres et gratuits au détour d'un café !



Obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener votre projet de logement et d'amélioration énergétique

Prenez rendez-vous au **05 49 22 54 02**

ou **24h/24** sur le site internet

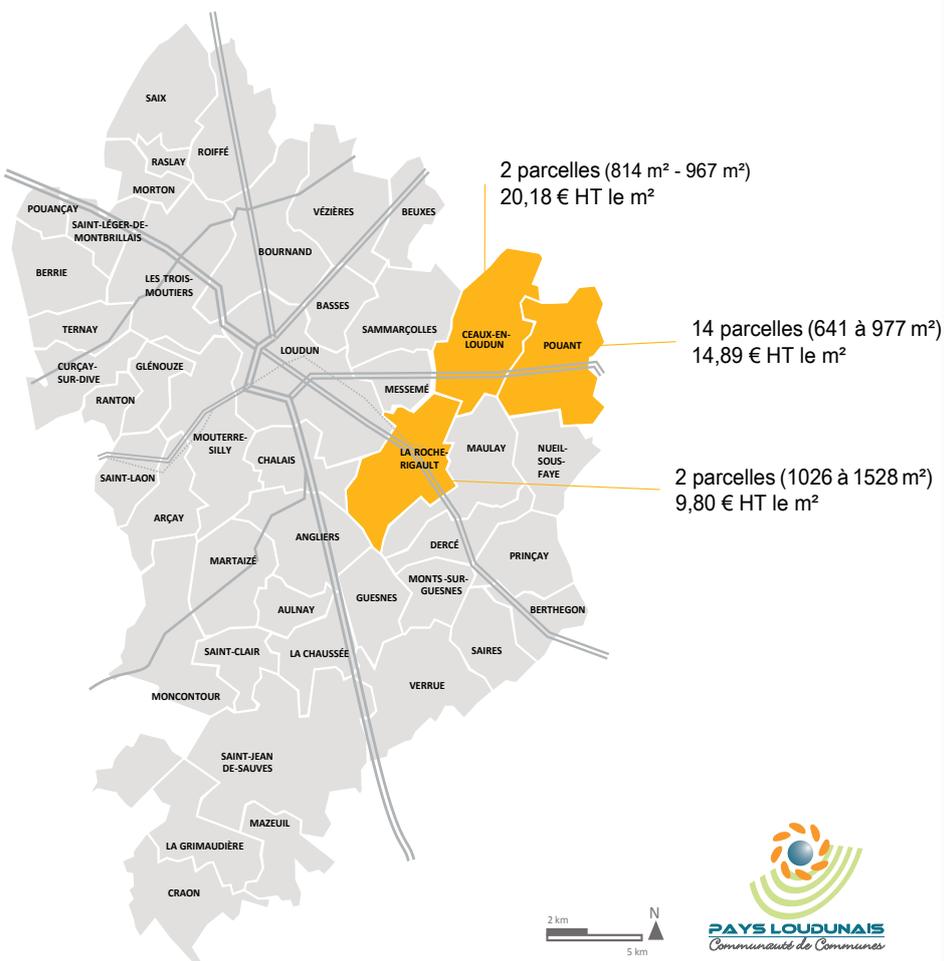
www.pays-loudunais.fr

rubrique habiter > rénover et économiser l'énergie



> CONSTRUIRE EN PAYS LOUDUNAIS

La Communauté de communes propose des parcelles à vendre pour construire son logement. Plus de détail sur www.pays-loudunais.fr ou au 05 49 22 54 02.



> LES TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTÉ LOUDUN touchent à leur fin !

En avril, les professionnels de santé ont intégré leurs cabinets définitifs.

Les médecins généralistes et le cabinet de kinésithérapeutes occupent l'ancien octogone complètement rénové et modernisé.

L'extension accueille deux cabinets infirmiers, des psychologues, une ergothérapeute, une orthophoniste, des ostéopathes et une dermatologue s'installera dans l'été.



> UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN LOUDUNAIS

Le Contrat Local de Santé du Pays Loudunais fête ses 5 ans

Au regard du bilan très positif des actions menées sur cette première version, les partenaires ont fait le choix de renouveler leur engagement pour les 5 prochaines années.

Les axes prioritaires d'action ont été redéfinis pour être au plus proche des besoins du territoire : le travail sur l'attractivité, l'accueil et la coordination pour les professionnels de santé reste un enjeu majeur pour favoriser l'accès à la santé ; pour cette deuxième version l'accent sera également mis sur les actions de prévention et de promotion de la santé auprès des habitants et notamment des jeunes et des familles du territoire.



SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- ⇒ Cadre de vie favorable à la santé.
- ⇒ Logement (*adaptation, salubrité, bonnes pratiques et amélioration de l'habitat*).
- ⇒ L'intégration de la santé dans les politiques publiques environnementales



ATTRACTIVITÉ, COORDINATION DES PROFESSIONNELS, ACCÈS AU SOIN



- ⇒ Attractivité du territoire et accompagnement de l'installation de nouveaux professionnels de santé.
- ⇒ Accompagnement de la coordination des professionnels de santé du territoire.
- ⇒ Accès aux droits, aux soins et lutte contre le renoncement.



Contrat Local de Santé Pays Loudunais

PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LA PRÉVENTION

- ⇒ Dépistage, vaccination, suivi santé à tous les âges.
- ⇒ Promotion des comportements favorables à la santé :
 - Jeunesse (*activité physique, nutrition, santé sexuelle et affective, CPS...*),
 - Parentalité/famille.
- ⇒ Éducation thérapeutique des patients.



SANTÉ MENTALE, PSYCHOSOCIALE ET ADDICTIONS



- ⇒ Santé mentale : information, sensibilisation, formation.
- ⇒ Prévention addictions et parcours d'accompagnement.
- ⇒ Bien-être, estime de soi, accompagnement de la souffrance psychosociale.

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP



- ⇒ Information, anticipation et acceptation de la perte d'autonomie.
- ⇒ Actions et réseaux de soutien aux aidants.
- ⇒ Fluidité des échanges entre professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux autour d'un parcours de vie.

> DES ATELIERS TOUTE L'ANNÉE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, 2 programmes d'atelier Santé sont proposés, avec le soutien financier de l'ARS, en coordination partagée avec la MSA Poitou et avec la participation de différents acteurs du territoire (*département de la Vienne, ACLE, Plateforme de répit des aidants nord vienne...*) :

Ateliers « SANTEZ-VOUS BIEN »

Ateliers mensuels à destination des personnes de 16 à 60 ans qui souhaitent s'informer ou rompre l'isolement dans un espace d'échange bienveillant autour de thématiques de santé (*activité physique, alimentation, relaxation...*).

Rencontres « ENTR'AIDANTS »

Ateliers et temps de rencontre mensuels ouverts à toute personne qui porte une aide régulière à un proche en perte d'autonomie quelle qu'en soit l'origine (*vieillesse, maladie, handicap, accident...*). Les aidants peuvent participer aux activités proposées accompagnés du proche aidé ou venir seul pour prendre un temps de répit et échanger avec d'autres aidants et les professionnels présents.



Renseignements et inscriptions

Coordinatrice Contrat Local de Santé
Anne-Claire ALTERINO - Tél. : 05 49 22 20 64
coordonateur.cls@pays-loudunais.fr

MSA POITOU : Laurence Géveaux - Tél. : 05 49 06 72 73

> PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DE LA VIENNE



Le 6 avril, Joël Dazas et Marie-Jeanne Bellamy ont reçu Catherine Lathus, Présidente de la CCI de la Vienne et Bertrand Gervais, Directeur général de la CCI pour échanger sur les enjeux économiques du Pays Loudunais : formation, faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes, la création/ reprise d'entreprise, mobilité des salariés, ainsi que les grandes mutations numériques et énergétiques, le commerce et les points multi-services ont été abordés lors de cette journée d'échanges.

Une convention de partenariat a été signée entre la CCI de la Vienne et la CCPL pour continuer à favoriser les initiatives et actions qui participent à valoriser les entreprises du territoire et la dynamique de notre attractivité.

La journée s'est clôturée par la visite de l'entreprise EMATEK, entreprise accompagnée par la CCI de la Vienne depuis 2018 sur ses projets de développement et pour l'obtention du Label « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

> À LA RENCONTRE DES CHEFS D'ENTREPRISES DU LOUDUNAIS

Les membres de la commission développement économique sont allés à la rencontre des chefs d'entreprises. Le 9 novembre, ils ont échangé avec Vincent Marlière, dirigeant de l'entreprise EMATEK à Loudun, conception et fabrication de petites pièces de cristal sur-mesure et avec Nicolas Ducrocq, micro-brasserie/winnerie au Domaine de Roiffé où ils ont pu découvrir tous les secrets de fabrication de la bière. Le 22 mars, ils ont rencontré Jean-Baptiste Bove, ELIS, entreprise de blanchisserie industrielle à Loudun et Laurent Jamet, poterie Jamet à Véniers. Les visites des entreprises ont permis d'appréhender les activités de chacun. Les échanges ont été riches notamment sur les projets de développement, les problématiques de recrutement, le développement durable... autant de thématiques abordées avec les élus durant ces matinées.



> RÉUNION D'INFORMATION À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise sur le territoire ? Des réunions d'information à la création/reprise d'entreprises sont proposées tous les trimestres dans les locaux de la Communauté de communes. Ces réunions sont co-animées par la Chambre de commerce et la Chambre de Métiers en partenariat avec la Communauté de communes.

La prochaine date à retenir :
le jeudi 12 octobre de 13h30 à 16h30 au Téléport 6.
Gratuit - Inscription obligatoire au 05 49 22 99 75.

Logos: Nouvelle-Aquitaine, CCI VIENNE, CMA, Métiers d'Artisanat, Communauté de Communes du Loudunais.

> LES AIDES AUX ENTREPRISES

Les entreprises peuvent bénéficier des aides suivantes :

• **Prêt à 0% Initiative Vienne :**

prêt de 3 000 à 30 000 euros.

Contact : Hélène GATARD - 05 49 49 61 61

www.initiative-vienne.fr



• **Dispositif d'aide aux TPE :**

Subvention pour les travaux de rénovation, de modernisation, de développement de l'outil de travail : rénovation de vitrine, rénovation énergétique, travaux d'aménagement, informatisation. Dispositif en cours jusqu'au 31/12/2023.

Contact : Evelyne Reniaud - 05 49 22 99 75

www.economie-pays-loudunais.fr/les-aides-financieres



• **Aides régionales** en faveur des entreprises,

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>



Le service développement économique accompagne les entreprises pour toute demande et montage de dossier.



> L'OFFRE IMMOBILIÈRE AUX ENTREPRISES



LOUDUN *Téléport 6, rue de la Fontaine d'Adam*

| | | |
|--------------------------------|-----------------------|---|
| Bureau 20 m² | Location mensuelle | 219 € HT/mois <i>charges comprises</i> |
| Bureau en temps partagé | Location à la journée | 18 € HT/jour |
| Salle de réunion | Location à la journée | 32 € HT/jour |

MONTS-SUR-GUESNES *Zone Artisanale*

| | | |
|--|-------------------|-----------------------|
| Bâtiment artisanal 90 m² | Location ou vente | 600 € HT/mois |
| Terrains viabilisés <i>Lot de 500 m² à 4 000 m² selon localisation</i> | Vente | 5 € HT/m ² |

MONCONTOUR *Zone Artisanale*

| | | |
|--|-------------------|-----------------------|
| Bâtiment artisanal 179 m² | Location ou vente | 482 € HT/mois |
| Terrains viabilisés <i>Lot de 500 m² à 4 000 m² selon localisation</i> | Vente | 5 € HT/m ² |

LES TROIS-MOUTIERS *Zone Artisanale*

| | | |
|--|-------|-----------------------|
| Terrains viabilisés <i>Lot de 500 m² à 4 000 m² selon localisation</i> | Vente | 5 € HT/m ² |
|--|-------|-----------------------|

+ D'INFOS

Service Développement économique
 economie@pays-loudunais.fr Tél. 05 49 22 99 75
 www.economie-pays-loudunais.fr

RESTAURANT DE LA MAISON DE PAYS une fermeture prématurée et subie

C'est avec beaucoup de déception que nous avons assisté à la fermeture du restaurant de la Maison de Pays le 8 avril dernier.

Après des débuts très encourageants, l'exploitant a souhaité mettre un terme à cette aventure et cesser son activité. Les travaux de rénovation et de modernisation de ce bâtiment à vocation économique ne sont pas vains. Une fois que les démarches administratives seront terminées pour mettre un terme à l'amiable à ce bail locatif conclu avec la société Les potes à table, nul doute qu'un autre exploitant viendra animer ce beau restaurant. Pour cela, un appel à projet va être lancé prochainement.

> MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr

Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

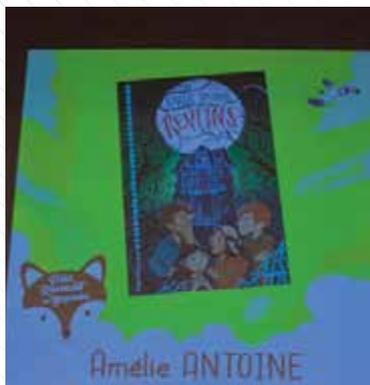
Images : Canva, Fotocor, Thierry Montesson

> FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

Frissons, émerveillement et belles rencontres !

Le Festival du Livre Jeunesse en Loudunais s'est déroulé du 10 au 13 mai 2023 dans les bibliothèques et les médiathèques du réseau et comme chaque année, il a été à la hauteur des attentes !

Découvrez un petit retour en images sur les différentes animations entre rencontres avec les élèves, ateliers tout-publics, spectacle familial, dédicaces des auteur.rice.s et illustrateur.rice.s et exposition surprenante !



Prix Renaudot des Benjamins 2023

C'est **Amélie Antoine** qui est la lauréate 2023 du Prix Renaudot des Benjamins pour son roman *Revi3ns* aux éditions Magnard Jeunesse.

Les élèves ont aimé ce roman original et plein de suspense. Les écoliers du Pays Loudunais n'ont pas eu froid aux yeux et ont eu le courage de lire ce livre jusqu'au bout sans trembler !



Amélie ANTOINE

L'EXPO IDEALE PAYS LOUDUNAIS

Et si... Voilà comment tout a commencé. Par un petit "Et si...".

Et si on proposait aux personnes qui le souhaitent, petits et grands, de découvrir le travail incroyablement joyeux et créatif de l'artiste auteur Hervé Tullet ? Du 13 mai au 4 juin 2023 l'Expo Idéale du Pays Loudunais a invité petits et grands à libérer leur créativité !

Exposition organisée dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse en Loudunais avec notamment la participation des écoles de Loudun (*Renaudot*), Ceaux-en-Loudun, Saix et Les Trois-Moutiers, de l'IME de Véniers, de l'ESAT de Loudun et du Relais Petite Enfance communautaire. Ce travail de création collectif et participatif s'est réalisé de l'été 2022 à mai 2023 en groupe, sur des temps ouverts au public ou sur des temps réservés à des groupes, en intérieur ou en extérieur.



> LA LECTURE EN PAYS LOUDUNAIS : vers une stratégie renforcée

Afin de renforcer l'accès à la lecture pour tous sur le territoire, une étude a été confiée aux bureaux d'étude ABCD et Calia conseils.

Cette étude de « Définition d'un projet de lecture publique sur le territoire » en lien avec le prise de compétence en matière de lecture publique comporte 2 objectifs : accompagner le territoire à construire son projet de développement de la lecture en Pays Loudunais et accompagner le transfert de la gestion de la médiathèque de Loudun à la communauté de communes.

Pourquoi développer la lecture ?

Pour favoriser la réussite du territoire et améliorer la vie quotidienne des citoyens en développant la curiosité intellectuelle. Les bibliothèques sont des lieux d'échanges, de rencontres, de découvertes et elles permettent de rompre l'isolement des personnes. L'accès aux livres et à la lecture est un enjeu pour tous : avec les livres, on découvre le monde, on apprend, on comprend, on vit ensemble.

Sur la base du diagnostic mené de janvier à mars 2023, 5 priorités ont été identifiées :

- Renforcer l'accessibilité
- Améliorer la qualité du service
- Faire réseau
- Développer les ressources
- Constituer une gouvernance et un pilotage opérationnels

Le projet de développement de la lecture en Pays Loudunais sera finalisé en juin 2023 et la médiathèque de Loudun sera communautaire à compter du 1^{er} juillet.

La médiathèque devient communautaire ? Qu'est-ce que cela change ?

L'ensemble des services proposés et les horaires d'ouverture ne changent pas.

L'inscription reste gratuite pour tous les habitants du Pays Loudunais. Alors, plus de raison de ne pas avoir sa carte d'adhérent !

Les services proposés seront progressivement diversifiés et étendus sur le territoire en lien avec la ligne directrice du projet de développement.

Une mise en réseau des bibliothèques et médiathèques initiée dès 2018

Le Réseau des Bibliothèques du Pays Loudunais se structure sur le territoire et des actions innovantes sont mises en place par les bénévoles et les salariés des bibliothèques. Ces actions participent à la dynamique du Pays Loudunais. La coordinatrice du réseau - Lucile Barraud - anime ce réseau, accompagne les bénévoles et salariés des bibliothèques dans leurs missions et organise des événements autour de la littérature jeunesse comme par exemple le Festival du Livre jeunesse du Pays Loudunais.

DÉCHETS MÉNAGERS

> LA TEOMI ARRIVE EN PAYS LOUDUNAIS

Le service de gestion des déchets (*collecte et traitement des déchets en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries*) est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est basée sur la valeur locative du bâti et prélevée sur l'avis d'impôts Taxes foncières. Une part variable dite « incitative » sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2024. Elle sera calculée en fonction du nombre de levées et du volume du **bac à ordures ménagères**. Ce n'est donc pas un impôt supplémentaire.

Pour rappel, la **Tarification Incitative** s'appliquera **uniquement** sur le bac à couvercle grenat.

Afin d'accompagner les loudunais dans cette transition, la Communauté de communes du Pays Loudunais a recruté Lou-Di-Ben, un jeune Jedi incollable sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Il a pour objectif de nous expliquer et nous guider dans les prochaines étapes :



Un courrier va être envoyé à chaque habitant au cours de l'été 2023 pour vous informer des éléments suivants :

- Le Pôle Déchets teste ses outils de juillet à décembre 2023 ;
- un **simulateur** va être mis à disposition des usagers sur le site internet de la Communauté de communes pour pouvoir simuler part fixe et part variable dite « incitative » ;
- un **guide de la Tarification Incitative** répondra à l'ensemble des questions des habitants ;
- un **espace Web Usager** sera attribué pour pouvoir consulter son nombre de passage en déchèterie, le nombre de fois que son bac à ordures ménagères a été collecté et réaliser toutes les demandes de bac, carte de déchèterie, composteur.

Comme le dit Lou-Di-Ben :

« Moins de déchets tu produiras, moins de poubelles collectées tu auras ! »

+ D'INFOS

Service Pôle déchets
pole-dechets@pays-loudunais.fr
Tél. 05 49 22 54 02
www.pays-loudunais.fr

> MON CIMETIÈRE EXEMPLAIRE

Dans le cadre de la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et suite aux exigences réglementaires croissantes, la Communauté de communes souhaite accompagner l'ensemble des communes dans la réduction de leurs déchets.

Pour cela, un nouveau système de tri va être proposé dans certains cimetières pour une phase de test. Le but est d'accompagner l'ensemble des usagers dans un geste de tri plus durable et plus raisonné.

- Les végétaux devront être mis à part des ordures ménagères, afin d'être valorisés par une action de compostage.
 - Les pots de fleurs (*plastiques et en grès*) quant à eux, seront à déposer dans un espace de don, où chacun pourra se servir gratuitement.
- Courant juin, les usagers pourront constater ces changements dans les cimetières de Curçay-sur-Dive, Loudun, Mazeuil, Messemé et Moncontour.

> 3 ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Définition de la stratégie

Une consultation a été lancée en septembre 2022, le cabinet MDP Consulting a été retenu pour l'accompagnement à la définition de la stratégie touristique globale.

OBJECTIFS :

- formaliser une stratégie touristique globale pour le territoire en s'appuyant sur le projet de territoire. Il s'agira également de hiérarchiser et décliner les orientations stratégiques en plan d'action opérationnel ;
- identifier les sites d'intérêt touristique répondant aux enjeux et orientations de la stratégie afin que la collectivité puisse déterminer son niveau d'intervention sur ces sites (*Ingénierie, fonds de concours, gestion directe...*) ;
- adapter le statut de l'OTPL aux ambitions formalisées.

La restitution de la stratégie se fera le 2 juin 2023.

Étude de faisabilité de l'Office de Tourisme Nouvelle-Génération

Il a été proposé de lancer une étude de faisabilité et de programmation en option, pour le projet OT Nouvelle Génération. Cette étude de faisabilité reprendra les conclusions de l'étude d'usages réalisée en 2021 et 2022 et fera écho aux orientations et aux ambitions formalisées dans le cadre de l'étude sur la stratégie touristique. Le cabinet Premier Acte a été recruté afin de mener à bien cette étude.

OBJECTIFS :

- cibler et analyser 2 sites potentiels d'implantation du nouvel Office de Tourisme : ancien hôtel de ventes à Loudun et Maison de Pays à Chalais.

La fin de cette étude est prévue pour l'été 2023.

Étude de positionnement touristique durable de la Dive

Cette étude est portée avec la Communauté de communes du Thouarsais et l'agglomération Saumur Val de Loire. Elle a été confiée aux cabinets MDP Consulting et Indiggo.



OBJECTIFS :

- définir le positionnement touristique durable de la Dive en adéquation avec les attentes des clientèles ;
- proposer des scénarios de développement d'une offre de loisirs appropriée.

Le rendu de l'étude est attendu pour la fin d'année 2023.



> EXPÉRIENCES FAMILLE 2023

La Vienne regorge d'activités variées pour passer un moment inoubliable en famille !

Découvrez des activités expérientielles destinées exclusivement aux familles en choisissant le niveau d'expérience qui vous convient parmi : immersion, émotion, exploration et création.

Retrouvez toutes les expériences sur

<https://www.pays-du-futuroscope.com/experiences-famille/>

Le Loudunais a pris part à ce projet départemental et vous propose en 2023, 3 expériences familles :

⇒ **L'Office de Tourisme du Pays Loudunais** proposera des visites décalées et sensorielles de Loudun. Mode exploration.

Deux visites sont proposées : le centre-ville et ses monuments emblématiques, ou le quartier du Martray et son bestiaire médiéval.

Prêtez-vous au jeu de ces visites pour découvrir un édifice historique autrement, appropriez-vous le patrimoine Loudunais de façon ludique grâce à un tote-bag garni d'accessoires que vous découvrirez au fur et à mesure de la visite. Vivez l'expérience !

⇒ **Le château de Ternay**, élu « Coup de cœur » aux Tops du Tourisme 2021. Mode immersion.

Suivez Loïc de Ternay, propriétaire du château, pour une passionnante visite guidée avec humour et fantaisie.

Participez à un jeu d'énigme pour retrouver l'identité d'un chevalier. Il a perdu la mémoire et ne sait plus qui il est.

L'aidez-vous à retrouver son identité ? Il vous faudra résoudre des énigmes et parcourir de mystérieux souterrains.

Si vous trouvez la bonne réponse le chevalier saura vous récompenser...

⇒ **Golf en famille au Domaine de Roiffé**

Quelle meilleure activité que le Golf pour s'amuser en famille ! En effet, c'est un des rares sports qui peut regrouper des personnes de tous niveaux, sexes et âges.

Découvrez les bases du Golf grâce à une initiation "privée" avec notre professeur breveté d'état. Vous pourrez ensuite poursuivre l'expérience sur notre practice et notre parcours école. Pour finir en beauté, nous vous proposons aussi une partie de minigolf.

Vous avez le choix de venir pour une demi-journée ou en séjour.

En cadeau de départ, vous repartirez avec un tote-bag, une balle logotée et un diplôme "Famille Golfique".



OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS

2, rue des marchands 86200 LOUDUN

Tél. 05 49 22 22 22 contact@tourisme-loudunais.com

tourisme-loudunais.com

> LES RENDEZ-VOUS AU CŒUR DU LOUDUNAIS

Cette année encore, l'Office de tourisme propose de nombreuses animations sur le territoire : certaines dont vous connaissez déjà l'existence comme Secrets de Pays, Loud'Insolite, les invitations des vigneron, Moncontour autrement...

Mais d'autres sont des nouveautés comme :

Les **Balades du ventre : 4 visites théâtralisées** proposées par la compagnie Alborada.

- Le 20 juillet aux Trois-Moutiers
- Le 27 juillet à Moncontour
- Le 3 août à Loudun
- Le 10 août à Monts-sur-Guesnes

Les **Forêts Sauvages** : en partenariat avec la LPO et Jardin Passion Nature.

- Le 17 août, une expérience sensorielle, surprenante et magique à Guesnes
- Le 24 octobre, au cinéma le Cornay de Loudun avec la LPO
- Le 2 novembre, une balade automnale apaisante et créative à Guesnes



« **Monts-sur-Guesnes au temps jadis** » : visite contée sensorielle basée sur l'histoire du fils de Madame la Marquise cette visite familiale permettra de découvrir le patrimoine de Monts-sur-Guesnes de manière ludique à travers différents jeux sensoriels.

- Le 17 juillet et 21 août



Retrouvez toute la programmation dans nos offices de tourisme et sur l'application mobile

« *Tourisme Loudunais* »



SCANNEZ LE CODE
pour obtenir l'application



> FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE LA MANGEOIE

Une nouvelle saison passionnante s'annonce du côté de l'archéologie et du patrimoine néolithique en Pays Loudunais. En effet, cet été, entre le 14 et le 26 août, les équipes de Vincent Ard, archéologue au CNRS Toulouse, entreprennent la fouille du site d'habitat de La Mangeoie. Cette ultime campagne pourra être découverte par le public familial et les divers partenaires lors des quatre sessions qui seront organisées par notre collectivité les mercredis 16 et 23 et vendredis 18 et 25 août à 18h. Les divers mobiliers qui seront exhumés des quartiers de fouille (*silex, ossements de faune, tessons de poterie...*) viendront compléter l'extraordinaire collection rassemblée lors des deux précédentes éditions. Il devrait s'ensuivre des festivités d'ampleur et une belle exposition de restitution à l'horizon 2025 du côté de Saint-Léger-de-Montbrillais.

> LES COLLECTIONS DE FRUITS S'AGRANDISSENT EN LOUDUNAIS

La Communauté de communes du Pays Loudunais continue son programme de valorisation fruitière en créant de nouvelles banques végétales.

En effet, après les vignes de Curçay-sur-Dive (*Treilles de la Reine Blanche, ouvertes en 2017*), les amandiers de Chalais (*Amanderaie de Bel Air - ouverture au printemps 2024*), une nouvelle collection fruitière se prépare du côté de Moncontour. Cette fois, ce sont les poires de pays qui seront à l'honneur. Un inventaire, débuté en 2014, a permis d'identifier des dizaines de variétés uniques en leur genre. Ces poires dites paysannes devraient être implantées dès l'année prochaine sur un terrain communautaire situé non loin du donjon, sur le sentier aménagé des Lavoirs.

Suivront peut-être des collections de pêchers de vigne ou de figuiers, voire de pruniers et de guigniers, autres arbres fruitiers emblématiques de notre région. Le succès populaire autant que l'intérêt scientifique suscité par ces banques fruitières locales ne sont sans doute pas étrangers à la multiplication de ces projets dans le Nord Vienne.



> RETOUR SUR LA JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine Nationale de la Petite Enfance est un événement porté par les Caisses d'Allocations Familiales. Cette année, la 10^e édition a eu lieu du 18 au 25 mars sur le thème « POP ! ».

Les professionnels de la petite enfance se sont saisis de cet événement pour renforcer leur partenariat et apporter une visibilité de leurs missions au public (*parents de jeunes enfants*) à l'occasion d'une journée dédiée le 22 mars.

Ainsi, les parents de jeunes enfants ont pu rencontrer et échanger avec les services de la PMI, du SESSAD-CAMSP, le centre de périnatalité du CHU, les services petite enfance de la communauté de communes (*Le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants Parents*), le réseau des bibliothèques, la médiathèque de Loudun, le Contrat Local de Santé et le Multi Accueil de Loudun. Les enfants et leurs parents ont participé à différents ateliers d'éveil animés par ces professionnels.



Cette journée a permis de réunir les professionnels et les parents dans un cadre « inhabituel » et d'échanger différemment à travers les ateliers proposés : manipulation, massage bébé, lecture, information santé environnementale, éveil sensoriel... Cette action amène un temps d'information mais aussi de prévention et de lien. Les parents découvrent les différents services proposés sur le territoire : offre de garde, soutien à la parentalité, suivi médical, accompagnement dans le développement de leur enfant...



Cette journée a rencontré un franc succès, de nombreuses familles ont répondu présentes. Le spectacle « Dans la bulle de Slash », suivi d'un goûter, a été un beau moment d'émerveillement pour les petits et grands !

> LES RENDEZ-VOUS du Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le calendrier des accueils LAEP est disponible sur www.pays-loudunais.fr

+ D'INFOS

Lieu d'Accueil Enfants-Parents
Tél. 07 87 33 82 68



> INSCRIPTIONS 2023/2024

Accueils périscolaires

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le mode de gestion des accueils périscolaires a évolué vers un système informatisé. Les fréquentations quotidiennes, la facturation et les dossiers sont dématérialisés. Chaque famille a un accès à ses informations via le Portail familles. Cette optimisation des accueils périscolaires a pour objectif d'améliorer la qualité du service.

Pour les familles dont les enfants se sont déjà inscrits au service périscolaire en 2022/2023, elles recevront par courrier leur fiche d'informations pour vérification, correction, signature et retour auprès de la Communauté de communes. Par conséquent, leur inscription sera alors renouvelée pour 2023/2024.

Pour les nouvelles familles souhaitant inscrire leur enfant à l'accueil périscolaire des dossiers vierges seront mis à disposition sur toutes les écoles du Loudunais. Ces dossiers seront aussi accessibles sur le site Internet de la Communauté de communes (www.pays-loudunais.fr) et sur le Portail familles (<https://loudun.portail-familles.app/>).

Nouveauté sur l'accueil périscolaire du mercredi : dès le 7 juin 2023, les modalités de participation à l'accueil du mercredi évoluent. Pour que les enfants puissent continuer à être accueillis dans les meilleures conditions le mercredi, une réservation préalable sera nécessaire sur le Portail familles.

Toutes les informations sur www.pays-loudunais.fr

Transports scolaires

Depuis septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine organise les transports scolaires primaires en lien avec la Communauté de communes. L'inscription se fait en ligne sur le site des transports en Nouvelle-Aquitaine. Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, vous pouvez télécharger le dossier d'inscription papier sur leur site Internet. Il est à compléter et retourner auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour les familles déjà en possession de leur titre de transport, l'inscription est obligatoire pour bénéficier du service l'année suivante.

> FIN DE LA SEMAINE DE 4 JOURS

Depuis la création de l'école de Craon en septembre 2021, une réflexion a été engagée sur l'organisation de la semaine scolaire. Enseignants, parents d'élèves, collectivités ont travaillé ensemble pour améliorer le rythme scolaire aux besoins des enfants.

Les élèves de Craon et Mazeuil auront école lundi, mardi, jeudi et vendredi, à compter de septembre 2023. Ils auront la possibilité de participer à l'accueil périscolaire du mercredi sur l'un des 5 sites existants.

Avec Loudun, toutes les écoles du Pays Loudunais seront organisées sur une semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2023.

+ D'INFOS

Service Enfance-Jeunesse

Tél. 05 49 22 54 02 - scolaire@pays-loudunais.fr